Zeitschrift: Archäologie Bern : Jahrbuch des Archäologischen Dienstes des

Kantons Bern = Archéologie bernoise : annuaire du Service

archéologique du canton de Berne

Herausgeber: Archäologischer Dienst des Kantons Bern

Band: - (2013)

Artikel: La Neuveville, Avenue des Collonges 10a : une digue datant de la

fondation de la cité il y a 701 ans?

Autor: Froidevaux, Stephane

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-726606

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Neuveville, Avenue des Collonges 10a

Une digue datant de la fondation de la cité il y a 701 ans ?

STEPHANE FROIDEVAUX

L'intervention archéologique de 2012 répond à l'annonce de construction d'un locatif à l'Avenue des Collonges 10a, à 220 m à l'est de la cité médiévale de La Neuveville et à un peu plus de 100 m de la rive actuelle.

C'est sous un remblai moderne, à la surface des premiers sédiments lacustres que sont apparues les têtes arasées de 250 pieux, agencés en rangées rectilignes, parallèles et perpendiculaires à la rive actuelle. Les constructions les plus imposantes sont constituées d'alignements de pilotis, flanqués d'un seul côté de blocs calcaires, sur une largeur de près de 2 m. Un premier axe, parallèle à la rive, traverse la quasi-totalité de la



surface fouillée. Si son prolongement en direction du bourg médiéval dépasse l'emprise de la fouille, son extrémité opposée amorce un retour à angle droit en direction de la terre. Les blocs lui étant associés, dont la pression latérale a perturbé la verticalité des pieux, s'étendent du côté rive. Une seconde construction identique vient buter contre cette dernière aux deux tiers de sa longueur, procurant à l'ensemble une configuration en T (fig. 1). Les blocs adjacents à l'ouest y ont également provoqué l'inclinaison des pilotis. Treize d'entre eux, intégralement enclavés dans les pierres du premier axe et encore bien verticaux, témoignent de la succession de deux phases d'élaboration comprises dans un intervalle chronologique succinct. Quatre alignements secondaires, constitués uniquement de pieux, complètent ces aménagements. Deux tronçons de 7 et de 10 m courent parallèlement à la structure principale, à respectivement 1 et 2 m au large de celle-ci, permettant de leur imaginer une fonction de brise-lame. La présence de mortaises, irrégulièrement réparties sur la hauteur de plusieurs de ces bois, témoigne du recours à des éléments en réemploi. Enfin, deux segments courts, tangents à l'angle oriental amorcé par le retour de la structure principale, semblent avoir joué un rôle protecteur contre les caprices de l'eau.

Lors de la création de la cité au 14e siècle, le niveau du lac était supérieur à celui actuel, si bien que jadis, la rive se situait à hauteur des structures ici observées. Si l'étroitesse de la surface fouillée ne permet pas de préciser leur fonction exacte, l'ancien toponyme de cette zone appelée « la levée des Epancheurs » constitue un argument plaidant en faveur de leur identification en tant que tronçons de digue ou de môle.

Les échantillons de bois n'ont permis d'établir aucune datation par la dendrochronologie. L'absence de corrélation entre eux indique le recours à des bois d'origines diverses, quoique vraisemblablement régionales. La stratigraphie démontre deux phases d'aménagement. Alors que les pieux des constructions massives sont fichés à plus de 150 cm du sommet des sédiments lacustres, les pointes de ceux composant les autres alignements ne dépassent jamais

une profondeur de 50 cm. Les deux brise-lames traversent, en le déformant, un niveau organique (fig. 2 et 3) daté par C14 de la fin du 13e ou du 14e siècle (630±30 BP, 1286-1398 calAD et 665 \pm 30 BP, 1276-1392 calAD à 2 σ). Cet horizon n'est présent qu'à l'extérieur de la surface délimitée par le môle, à proximité duquel il amorce un mouvement ascendant. L'implantation de la digue est donc antérieure à la formation de ces dépôts. Les amas calcaires qui la composent reposent sur une couche de craie du lac postérieure aux 10e-11e siècles (fig. 2 et 3). A la lumière de ces observations, il s'avère que cette structure est éventuellement à mettre en lien avec la fondation de la cité et l'aménagement de son littoral, il y a tout juste 700 ans.

Fig. 2: La Neuveville, Avenue des Collonges 10a. Profil 5, vue sud/sudouest. Pieu d'un briselame, pilotis initialement flanqués de blocs calcaires et mouvement ascendant des couches supérieures.

Fig. 3: La Neuveville, Avenue des Collonges 10a. Profil 4, vue sud/sud-est. Pilotis initialement flanqués de blocs calcaires, pieux d'un des brise-lames en arrière-plan et niveaux de craie lacustre, rythmés par les bandes tourbeuses et l'horizon organique.



